AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 3-4-75 24692

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

BULLETIN N° 31 28 mars 1975

ARBORICULTURE FRUITIERE

Monilia du cerisier : Le temps humide, actuel, malgré de basses températures est favorable à l'évolution du Monilia. Il est donc conseillé d'intervenir sur toutes les variétés ayant atteint le stade C-D à l'aide d'une des matières actives suivantes (doses/hl) : Bénomyl 30-40 g ; Folpel 100 g ; Méthylthiophanate 70 g ; Mancozèbe 160 g ; Thiabendazole 100 g ; Thirame 200 g ...

En cas de période très humide, renouveler la protection le plus rapidement possible ; le Monilia est en effet un champignon à évolution très rapide et fructifiant abondamment.

Tavelure du pommier : Aucune intervention n'est à prévoir actuellement.

Tavelure du poirier : Renouveler la protection des variétés les plus précoces, compte tenu de la date de la première intervention, préconisée en début du mois. Ne plus utiliser de sels de cuivre (risque de phytotoxicité).

Didymella du framboisier et desséchement des tiges : Ces deux maladies sont les plus nuisibles au framboisier. Pendant l'été, apparition autour des yeux de taches violacées. En automne, la surface des tiges est parsemée de ponctuations noires (périthèces) ; les tiges se désséchent en hiver, c'est pourquoi leur suppression et leur brûlage s'imposent au cours de la taille. On lutte contre ces maladies dès le départ en végétation, par pulvérisation de fongicides, à base de Dithianon (Delan) ; Mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) ; Thirame ; Captane ; Bénomyl (Benlate) ; Méthylthiophanate (Pelt)... Aucun produit n'est cependant totalement efficace.

V I G N E

Noctuelles : Les chenilles de ces lépidoptères sont appelées communément "Vers gris". Elles sont ternes et peuvent mesurer 40 à 60 mm à complet développement. Elles hivernent en général à l'état larvaire et reprennent leur activité dès le démarrage des vignes. Elles sont polyphages et leur activité est nocturne. Leurs dégâts sont plus à craindre dans les parcelles où les mauvaises herbes ont été détruites ; il y a donc lieu de se montrer très attentif dans les vignes "propres" et dans les zones où des dégâts ont déjà été observés l'an dernier.

Intervenir soit par pulvérisation, soit à l'aide d'appâts : son 100 kg ; eau 30 à 40 l ; endosulfan 290 g ou lindane 400 g ou toxaphène 600 g. Disposer une poignée de cet appât au pied de chaque cep.

Ces mêmes produits peuvent également être appliqués en pulvérisation.

Otiorrhynques (culs crottés) : ce sont les adultes qui provoquent des dégâts au printemps (avril-mai). Ils dévorent, ou mutilent les bourgeons pendant la nuit ; le jour ces charançons restent cachés en terre. Les dégâts peuvent s'étaler sur un mois. Il y a lieu d'être vigilant au niveau parcellaire et de faire un traitement dès que l'on constate les tous premiers dégâts. Utiliser en pulvérisations les mêmes insecticides que sur les noctuelles.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

H. de MEIRLEIRE - R. PARIS

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE.

P83

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX